

Depuis le 1er janvier 2012, la nouvelle législation sismique nationale (nouveaux décrets et nouveaux arrêtés publiés en 2010 et 2011) est entrée en vigueur. Cette nouvelle législation modifie sensiblement les règles de prise en compte du risque sismique sur les constructions : nouveau zonage national, nouvelles représentations de l'aléa et nouveaux objectifs de performance des structures. Elle impose également les normes européennes Eurocodes 8 (NF EN 1998) et leurs annexes nationales (NF EN 1998 NA) comme règles de conception et de calcul de référence.

La journée qui vous est proposée vise l'ensemble des acteurs de la construction d'Ouvrages d'Art de l'État, des collectivités territoriales, des régions Bretagne et Pays de la Loire. Elle s'adresse aux maîtres d'ouvrage et décideurs, gestionnaires, maîtres d'oeuvre et concepteurs.

L'objectif est de présenter aux participants, pour les ouvrages d'art, la nouvelle législation nationale concernant la prise en compte du risque sismique et les obligations du maître d'ouvrage lors de la construction d'ouvrages neufs.

## PROGRAMME

<b>9 h 00</b>	<b>Accueil</b>	<b>12 h 30</b>	<b>Pause déjeuner</b>
9 h 15	Ouverture de la journée <i>Co-président de la CoTITA Ouest</i>	14 h 00	Visite de la centrifugeuse géotechnique de l'IFSTTAR
9 h 20	Présentation de la nouvelle législation parasismique <i>Hervé Ditchi - CETE de l'Ouest/DIMER/Ouvrages d'art</i>	15 h 00	La prise en compte du risque sismique sur les installations et infrastructures portuaires <i>Claire Galiana - CETE de l'Ouest/DIMER/Environnement</i>
9 h 50	Généralités sur les phénomènes sismiques <i>Denis Davi - CETE Méditerranée/DCEDI/DOA</i>	15 h 20	La conception parasismique des ponts <i>Denis Davi - CETE Méditerranée/DCEDI/DOA</i>
10 h 40	Effets induits par les séismes : la liquéfaction des sols <i>Olivier Malassingne - CETE de l'Ouest/DLRB/Géotechnique et environnement</i>	16 h 30	Évaluation et réduction de la vulnérabilité sismique des structures existantes : analyses numériques <i>Cédric Desprez - IFSTTAR/SOA</i>
11 h 00	La prise en compte du risque sismique sur les Ouvrages d'art <i>Denis Davi - CETE Méditerranée/DCEDI/DOA</i> <i>Benoît Poulin - CETE de l'Ouest/DIMER/Ouvrages d'art</i>	16 h 45	Synthèse des hypothèses à caler : exemple de fiche programme OA et clauses type CCTP <i>Benoît Poulin - CETE de l'Ouest/DIMER/Ouvrages d'art</i>
11 h 50	La prise en compte du risque sismique sur les ouvrages géotechniques : murs et fondations <i>Olivier Malassingne - CETE de l'Ouest/DLRB/Géotechnique et environnement</i>	17 h 15	Echanges avec la salle
12 h 10	La prise en compte du risque sismique sur les ouvrages géotechniques : digues et barrages <i>Olivier Malassingne - CETE de l'Ouest/DLRB/Géotechnique et environnement ou</i> <i>Raphaël Benot - CETE de l'Ouest/DLRB/Risques naturels</i>	17 h 45	Clôture de la journée <i>Co-président de la CoTITA Ouest</i>
		<b>17 h 50</b>	<b>Fin de la journée</b>

# Inscription

Inscription gratuite exclusivement en ligne avant le 10 septembre 2013

sur :

<http://www.cete-ouest.developpement-durable.gouv.fr/la-prise-en-compte-du-risque-a1226.html>

ou directement par le formulaire en ligne, en cliquant sur ce lien :

<http://enqueteur.cete-ouest.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=45848&lang=fr>

La journée se déroule à l'IFSTTAR. **Une pièce d'identité sera demandée à l'accueil, en échange d'un badge d'entrée.** Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge du participant. Le déjeuner sera pris sur place (prévoir 12 euros par chèque ou liquide)

Pour tous renseignements sur l'organisation de la journée : CETE de l'Ouest

- renseignements techniques : Hervé Ditchi - 02 40 12 83 80

- renseignements logistiques : Patrick Bacaud - 02 40 12 85 21

## Accès

### SITE IFSTTAR DE NANTES

 IFSTTAR

Route de Bouaye  
CS 4 - 44344 Bouguenais Cedex

GPS : N 47°15'48.89, O -1°16'38.78

+33 (0)2 40 84 58 00  
+33 (0)2 40 84 59 99

*En voiture*

 Sur le périphérique  
sortie **Porte de Bouguenais** - direction Pornic Noirmoutier  
continuer sur 2 km  
sortie **Bouaye** (D751)

*En transports en commun, depuis la Gare SNCF Nord*

 ① direction **François Mitterrand**  
arrêt **Commerce**

 ③ direction **Neustrie**  
arrêt **Neustrie (terminus)**

 88 direction **Lycée de Bouaye**  
arrêt **La Forêt**

 l'entrée de l'Institut se situe à 200m avant l'arrêt de bus



Conception : CETE Ouest/communication

## Journée technique

# La prise en compte du risque sismique pour les ouvrages d'art



**17 septembre 2013**  
**IFSTTAR - Bouguenais (44)**